



Rosporden est une place importante pour les marchés agricoles, notamment pour les transactions des animaux pour lesquels il devient nécessaire d'avoir un outil évaluant correctement poids et valeur. C'est pourquoi en 1900 le maire, docteur Herland et le Conseil municipal, décident d'implanter une bascule sur la place aux Bestiaux, le long du mur du cimetière, sous les arbres. Les travaux sont confiés à l'entreprise Louis Rivière.

Le financement sera assuré par le droit au pesage. Ce droit est soumis à un cahier des charges et l'adjudication a lieu tous les cinq ans. L'adjudicataire paie un loyer et perçoit les droits des utilisateurs dont le tarif est fixé par le conseil municipal. La première adjudication est accordée à Jean-Louis Duigou qui est aussi placier sur les marchés. Les adjudicataires se succèdent : Pierre Le Breton remplace en 1903 Jean-Louis Le Duigou qui ne peut plus payer son bail, Mme Guérin en 1908, Louis Le Reste en 1912, qui mobilisé en 1915 est remplacé par Mme Vve Lenez, débitante de boissons sur la place aux Bestiaux. En 1919, une nouvelle adjudication est attribuée à Yves Vallegant, mais il résilie son bail le 30 juillet 1922 car Mme Kersulec, propriétaire de l'Hôtel de la Gare, a installé son propre pont-bascule qui nuit à la bascule communale.

Le 9 avril 1933, il est décidé de lancer le projet de remplacement de la bascule communale par une autre permettant des pesages jusqu'à 20 tonnes. C'est la société des établissements Duchesne et Cie à Villeurbanne-lès-Lyon (Rhône) qui est choisie. Le premier adjudicataire des droits de pesage est Joseph Le Dœuf et en mai 1934 la vieille bascule est vendue à la ferraille. En 1937 c'est Pierre Rivier qui est adjudicataire ; en 1939 c'est Jean Jaouen, demeurant rue de Reims ainsi qu'en 1942. Le 22 janvier 1949, compte tenu des coûts de fonctionnement, le loyer de la bascule publique est porté à 3 000 francs par le Conseil municipal. Le 5 septembre 1953 l'adjudication du droit de pesage communal est attribuée à Jean Tréguier demeurant place de la Victoire.

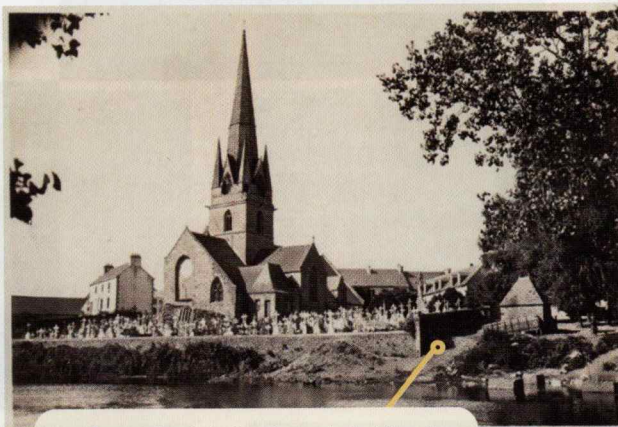
Avec la diminution de l'utilisation de la bascule, il devient plus difficile de trouver des adjudicataires et le loyer est calculé en pourcentage des recettes. Le 17 avril 1969 le conseil municipal décide de la fin de la régie de la bascule de la place de la Victoire.



Le pont-bascule de la place de la Gare

Anecdote :

Laurent Caugant, charcutier de son état, faisait peser ses cochons sur le pèse bétail près de l'église. Avant la pesée M. Caugant rameutait les jeunes du quartier pour prendre des gaules, disposées à proximité, et les passer sous la bascule pour y chasser les rats qui s'y logeaient et obtenir une pesée plus juste. La bascule étant située près de l'étang dont les berges étaient marécageuses et attiraient les rongeurs.



Le pèse-bétail de la place de la Victoire

Le pont-bascule de la gare a été construit pour peser les camions au début des années 1920 par Mme Kersulec qui l'exploite. Lors de sa réunion du 22 janvier 1949, le conseil municipal s'inquiète de la

trop faible capacité du pont-bascule de la place de la Gare (10 tonnes). Comme Mme Kersulec n'a pas l'intention d'en changer, il engage une démarche auprès de la Chambre de commerce de Quimper pour qu'elle fasse installer sur la place de la Gare un pont-bascule moderne d'une force minimum de 30 tonnes comme elle l'a fait à Quimper, à Pont l'Abbé et au Guilvinec, mais les conditions proposées ne convenant pas, il n'est pas donné suite au projet et les discussions reprennent avec Mme Kersulec. En juillet 1954 cette dernière souhaitait cesser l'exploitation de son pont-bascule, le conseil municipal relance une étude pour l'installation d'un équipement. Le 25 juin 1955 le Conseil, décide de faire l'acquisition d'une bascule de 40 tonnes à installer place de la

Gare et sollicite le préfet pour l'autorisation et le financement. Le choix est fait de l'installer dans la courbe allant de l'avenue de la Marne à l'hôtel Bourhis, (actuel hôtel La Voile Rouge et le restaurant la Voile blanche). Le marché est attribué aux Établissements CCO (Comptoir commercial d'outillage) à Paris. La surveillance des travaux est confiée aux Ponts-et-chaussées et les travaux à l'entreprise Rivière et Fils de Rosporden. Le 30 mars 1957 les tarifs de l'utilisation de la nouvelle bascule sont fixés et Alexandre

Rannou en est nommé le premier adjudicataire mais, comme il doit quitter la commune en 1961, l'intérim est assuré par Michel Douget garde champêtre avant la nomination de Pierre Coatual. La mise en régie est décidée le 6 juillet 1963.

En 1972 la bascule de la gare est en mauvais état. Il est décidé de la fermer pour la réparer, de demander des devis et d'envisager de la transformer en bascule automatique avec un abri, mais le montant des travaux est

jugé trop élevé et en juillet 1977 il est décidé de la démolir et d'enrober la place de la Gare.

René Landrain – co-auteur du livre Rues et places de Rosporden, origines et évolutions.